

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Gérard-Godin

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Gérald-Godin a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Le Collège Gérald-Godin a accueilli ses premiers élèves à l'automne 1999. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre du Collège sont celles de 1999 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1999 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1999 et de 2000, selon les secteurs et dans la durée prévue des études. Dans tous les cas, la cohorte de 1999 sert de point de référence même si elle est composée d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par certaines mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le Collège connaît une augmentation progressive de son taux global de réussite des cours au 1^{er} trimestre d'études. Ce taux est passé de 76,8 % en 1999 à 82,7 % en 2002. Il rejoint le taux de réussite au 1^{er} trimestre compilé pour l'ensemble des établissements du réseau qui était de 83 % en 2002. Le taux de réussite maximal des cours, c'est-à-dire le nombre d'élèves qui réussissent tous leurs cours, a augmenté. Les cibles qui concernent ce taux sont atteintes pour 2001 et 2002. Le Collège examine les taux de réussite en 1^{re} session des cours de formation spécifique ciblés par programme, des cours de français et des cours de mathématiques. Le taux de réussite des cours de français augmente depuis 1999 tandis que celui des cours de mathématiques reste stable, du moins pour trois des quatre cours examinés. Les taux de réussite en 1^{re} session des programmes *Sciences de la nature* et *Techniques de l'informatique* affichent les meilleurs résultats; ils progressent depuis 1999.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription global du Collège augmente de façon progressive depuis 1999. Les cibles ont été atteintes en 2000 et en 2001. Le taux de réinscription était, pour cette dernière année, de 90,4 % alors que celui du réseau était de 85 %. Le Collège est satisfait de la progression du taux global de réinscription et de l'augmentation significative du taux de réinscription dans le même programme et dans le même collège (MPMC). Le taux de réinscription est élevé dans les programmes *Sciences de la nature* et *Sciences humaines*. Le taux de réinscription plus faible pour le programme *Arts et lettres* a conduit le Collège à revoir certaines parties de la mise en œuvre du programme. Les taux de réinscription dans les programmes techniques varient à chaque cohorte; ces taux doivent être interprétés avec prudence étant donné l'absence de données sur une longue période et le petit nombre d'élèves par programme.

La diplomation

Le Collège, après cinq années d'existence, peut difficilement tirer des conclusions de ses taux de diplomation. Les données les plus récentes indiquent toutefois que le taux de diplomation dans les temps prescrits a augmenté entre les cohortes de 1999 et de 2000. Le taux de diplomation de la formation préuniversitaire du Collège dans les temps prescrits (41,6 %) est plus élevé que celui du réseau (38,5 %) alors qu'il est plus faible dans le secteur de la formation technique (26,3 %).

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège constate les progrès réalisés en ce qui concerne le taux de réussite des cours au 1^{er} trimestre et le taux de réinscription au troisième trimestre. Il signale son intention d'améliorer le taux de réinscription au troisième trimestre dans le programme *Arts et lettres*. Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. La Commission croit cependant que les programmes techniques pourraient faire l'objet d'une attention particulière dans le prochain plan de réussite. Le Collège envisage d'ailleurs d'analyser en profondeur la situation de deux de ses trois programmes techniques, soit *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Technologie de conception électronique*.

La mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de réussite s'est réalisée pendant les années d'implantation du Collège. Ce dernier constate que les divers intervenants en aide à la réussite, professionnels et enseignants, ont su profiter de cette période d'implantation pour développer, expérimenter et ajuster les mesures d'aide à la réussite. Il constate que plusieurs mesures ont été déployées et que la mise en œuvre du plan de réussite a bénéficié d'une large participation de la communauté collégiale. Presque toutes les mesures qui visaient à développer le sentiment d'appartenance et à valider l'orientation des élèves ont été mises en place. Plusieurs mesures visant à faciliter la transition secondaire-collégial ont été réalisées; elles sont adaptées à chaque programme. Ainsi, tous les programmes comportent des ateliers méthodologiques. Une mesure a été ajoutée au plan : il s'agit de la diffusion de calendriers des évaluations au 1^{er} trimestre. Quelques mesures institutionnelles ne se sont pas réalisées, dont celle qui porte sur le suivi régulier du cheminement scolaire des élèves par tous les professeurs. Le Collège envisage de faciliter le suivi du cheminement des élèves par l'élaboration d'une fiche annuelle informatisée. Afin d'améliorer l'efficacité du plan d'aide à la réussite, il a mis sur pied un comité institutionnel de réussite. Il veut poursuivre l'implantation des mesures par programme et mieux cibler les mesures à mettre en œuvre dans son prochain plan. La Commission constate l'efficacité de la mise en œuvre du plan de réussite et du suivi effectué.

L'efficacité des mesures

Le Collège a apprécié toutes les mesures qu'il a mises en œuvre. Dans un premier temps, il a évalué les mesures ciblées par la Commission. Cette évaluation particulièrement rigoureuse s'appuie sur les indicateurs suivants : bilan des intervenants, satisfaction des

usagers, impact sur le taux de réussite des cours, et fréquentation ou participation des élèves. Le Collège conclut que le Centre d'aide en français (CAF) et les contrats d'aide à la réussite affichent les résultats les plus concluants, notamment en ce qui concerne la réussite en 1^{re} session dans les cours de français. Les activités liées aux mesures d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques et le tutorat par les pairs ont connu un bon taux de participation. Les élèves sont généralement satisfaits de ces mesures, mais le Collège envisage de mieux faire connaître les services offerts par le Centre d'aide en français (CAF) aux élèves en difficulté et d'améliorer l'encadrement institutionnel des activités de tutorat par les pairs.

Le Collège a également évalué l'efficacité des mesures d'aide à la réussite mises en place dans chaque programme en vérifiant leur impact sur les taux de réussite et de réinscription. Toutes ces analyses de l'impact des mesures ne sont pas concluantes. Le Collège constate néanmoins que l'ajout d'heures au premier cours de comptabilité a contribué à hausser le taux de réussite de ce cours. Il relève la progression des taux de réussite en français et il indique que la dictée, utilisée comme test de classement, et la moyenne générale au secondaire (MGS) constituent de bons indicateurs pour cibler les élèves en difficulté et les diriger vers un cours de mise à niveau. En ce qui concerne les contrats sur la réussite qu'il signe avec certains élèves, il note que les élèves sous contrat réussissent mieux, mais qu'ils peuvent retomber en situation d'échec lorsqu'ils ne sont plus sous contrat. Le Collège mentionne que les taux de réussite des cours en formation technique sont influencés par plusieurs facteurs, dont l'implantation de l'alternance travail-études et la révision de certains programmes. Il ajoute que le tutorat par les pairs, en tant que mesure alternative, a eu un impact particulièrement positif sur le taux de réussite des cours dans le programme *Techniques de l'informatique*.

Le Collège indique que la concertation des intervenants est essentielle à la mise en œuvre de mesures de soutien efficaces. Il considère que son plan de réussite a eu un impact positif sur les taux de réussite et de réinscription. La Commission croit que le Collège gagnerait à poursuivre ses analyses par programme afin de mieux contrer les obstacles particuliers à chaque situation; ce que le Collège envisage de faire dans son prochain plan de réussite. Elle l'encourage à poursuivre sa réflexion sur la réussite en accordant toute son importance à la relation pédagogique, comme le Collège l'indique dans son projet éducatif et dans son plan de réussite.

Conclusion

Depuis l'ouverture du Collège Gérald-Godin, soit en 1999, le taux de réussite des cours au premier trimestre pour les nouveaux inscrits et le taux de réinscription au troisième trimestre augmentent de façon progressive. Le nombre d'élèves du Collège qui réussissent tous leurs cours en première session est plus élevé que celui du réseau public. Le Collège est aussi satisfait du taux de réinscription dans les programmes préuniversitaires. Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions sur la diplomation, la Commission croit que le Collège aurait intérêt à porter une attention particulière au secteur de la formation technique. Aussi, dans son prochain plan de réussite, le Collège envisage d'approfondir ses analyses de la situation de deux de ses trois programmes de formation technique.

La mise en œuvre du plan de réussite a mobilisé la communauté du Collège autour du développement et de l'expérimentation de diverses mesures. Dans ce bilan, le Collège a entrepris l'analyse de l'efficacité des mesures institutionnelles et de celles déployées par programme. Il tire des conclusions intéressantes sur la pertinence des mesures et sur l'organisation de son plan de réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche